

Jacques Gobert

«Les mesures fédérales vont coûter 306 millions aux communes wallonnes»

INTERVIEW
FRANÇOIS-XAVIER
LEFÈVRE

Jacques Gobert n'y va pas par quatre chemins. À la tête de l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW), le bourgmestre de La Louvière (PS) se dit catastrophé par toutes les mesures prises par le Fédéral à l'égard des communes. «Le Fédéral opère une stratégie d'étranglement à l'égard des communes. C'est délibéré. Ça va péter! Je ne peux pas imaginer que la population ne réagisse pas.»

Les communes wallonnes viennent de terminer l'analyse des mesures fédérales et de leur impact sur les communes. Vous semblez catastrophé...

L'impact des mesures fédérales se monte à 306 millions d'euros pour les communes wallonnes. Vous imaginez! On parle de 100 euros par Wallon. Ce gouvernement vient de doubler la charge fédérale à l'égard des communes de Wallonie. C'est de la maltraitance.

Votre conseil d'administration voit un coup de poignard à l'égard des pouvoirs locaux.

Il est normal que les communes wallonnes participent à l'effort collectif mais avec ce que vient de décider le Fédéral, nous y voyons une stratégie d'étranglement des communes et à travers elles la Région. C'est la cohésion sociale qui est ébranlée. Cela va péter quand des communes ne sauront plus assumer leurs missions. Des bourgmestres sont déjà très mal. Le Fédéral met en péril les missions régaliennes des communes. Il y a un étranglement orchestré. Je ne peux pas imaginer qu'on fasse cela innocemment.

Vous dites que cela va péter?

Je ne peux pas imaginer que la po-

pulation ne réagisse pas. Sous quelle forme? J'ai peur de ce qui va se passer.

Qu'en pensent les bourgmestres MR au sein de l'UVCW. Le constat fait-il l'unanimité?

La position prise par l'UVCW l'a été à l'unanimité, tous partis confondus. Maintenant j'espère que les représentants du MR vont porter le message avec la même unanimité qu'ils l'ont porté au conseil d'administration de ce mardi. Il faut une cohérence.

En pratique, comment allez-vous mener votre combat?

Nous allons médiatiser notre cahier de revendications et rencontrer le Premier ministre et les parlementaires. Si possible, nous allons porter notre message avec nos collègues de Flandre et de Bruxelles. C'est fondamental! Nous avons déjà un rendez-vous avec le ministre Daniel Bacquelaine (MR) le 3 décembre pour discuter des pensions.

Pourquoi? Les pensions sont-elles la principale cause de cette charge de 306 millions?

Le Fédéral n'a pas prévu de compensation pour le financement des pensions des agents de la fonction publique locale. L'impact pour les communes est de 193 millions en 2015. Mais il n'y a pas que la problématique des pensions. Le fait de soumettre les intercommunales à l'impôt des sociétés va représenter un manque à gagner de 38 millions

pour les communes. Par cette mesure, l'État veut dépouiller les communes. Le Fédéral a également chargé la barque des CPAS par sa politique de dégressivité des allocations de chômage. Cela induit un transfert de charges de 96 millions vers les CPAS et donc vers les communes. Il faut également prendre en compte les dommages collatéraux liés à certaines mesures. La

pose de bracelet électronique chez certains prisonniers va pousser ces personnes vers les CPAS. Vous le voyez, on transfère une solidarité nationale vers une solidarité locale. Au total, l'accord du gouvernement fédéral se traduit par un surcoût de 345 millions d'euros. Si on enlève les effets positifs liés au saut d'index, on arrive à 306 millions en 2015.

Vous êtes moins vindicatifs par rapport à la Région wallonne...

La déclaration de politique régionale ne prévoit pas de transfert de charges sans les moyens liés. La seule mesure négative, c'est l'érosion des points APE de 12 euros sur un montant de 3.000 euros. On est loin de ce qui se passe au Fédéral.

La Région vous a même fait un beau cadeau avec le retour de la taxe sur l'outillage.

C'est une opération blanche pour les communes car nous recevons des compensations de la Région. C'est la Région qui fera un gain financier, pas les communes!

Sur le terrain, les communes vont-elles devoir faire face à des choix difficiles?

À La Louvière par exemple, avec les incertitudes liées à la politique des grandes villes, il n'est plus question de construire des maisons de quartiers.

Au-delà de vos revendications vis-à-vis du Fédéral, vous entendez interpellier l'Europe.

Nous allons aller à Rome le 17 décembre pour défendre notre position devant le Conseil des communes et des Régions d'Europe. Il faut défendre la spécificité des investissements communaux. Les normes comptables européennes mélangent l'endettement d'investissement à l'endettement de fonctionnement. Cela va brider les investissements communaux. Nous allons proposer une motion afin de sensibiliser la Commission européenne.